

Bulletin Municipal

Janvier 2019

N°67

SOMMAIRE

| | |
|-----------------------------------|---------|
| Le mot du Maire | p 2 |
| Coordonnées des services | p 3 |
| Travaux - Finances | p 4-5 |
| Affaires sociales | p 6-7 |
| Culture, tourisme et patrimoine | p 8-13 |
| Sports, jeunesse, vie associative | p 14-15 |
| Urbanisme | p 16-17 |
| Vie scolaire | p 18 |
| Communication | p 19 |
| Zoom sur... | p 20-21 |
| Vie municipale | p 22-27 |
| Vie locale | p 28-29 |
| Tribune de l'opposition | p 30 |
| Un peu de breton | p 31 |
| Agenda | p 32 |

Le mot du maire

Chers Pluvignois et Pluvignois



En ce début d'année 2019, je suis heureux de vous présenter les vœux de l'ensemble de l'équipe municipale. Des vœux de bonheur, de joie et de réussite personnelle et professionnelle, à vous et à ceux qui vous sont chers.

Cette année 2019 est la dernière de notre mandature, en effet les prochaines élections municipales auront lieu en mars 2020. Les échéances électorales ne sont pas une fin en soi, nous avons donc des projets pour 2019, 2020 voire 2021.

Nous travaillons sur le long terme, non pas pour une équipe en place mais pour l'intérêt général des Pluvignois et des Pluvignois.

2019 verra la construction de la tribune du stade d'honneur du Goh Lanno, l'aménagement des places Lér Vras et Lér Paris. 2019 verra également l'aménagement du giratoire du Hirello et les travaux d'adaptation de l'accueil de la Mairie pour le public et plus particulièrement pour les personnes à mobilité réduite. Le projet du pôle culturel Eugène LE COUVIOUR sera lancé cette année pour un début des travaux en 2020 et un achèvement prévisible en 2021.

Les effets du Plan Local d'Urbanisme sont maintenant bien réels. De nombreux projets de construction de logements sont actuellement étudiés par le service urbanisme et de nouveaux le seront dans les 2 ans à venir. Ce qui me permet d'annoncer le chiffre de 200 logements qui devraient être réalisés durant cette période, et de ce fait engendrer un accroissement substantiel de notre population. Les aménagements de la zone artisanale de Bréventec, pilotés par la communauté de communes AQTA devraient débiter fin 2019, début 2020. L'ouverture de cette zone en 2021 donnera sans nul doute un coup d'accélérateur au développement économique de Pluvigner et plus largement de la communauté de communes AQTA. Soyons donc optimistes pour notre commune en ce début d'année 2019.

Bonne année à toutes et à tous.

Gérard PILLET, Maire de PLUVIGNER

Get 2019, get ar blez nevez e teuan da reiñ deoc'h gwellañ souetoù kuzul ar gumun a-bezh. Ur blezad eursted, levez ha finbortez er vuhez personel kenkoulz hag er vuhez micherel deoc'h ha d'en holl re a zo tost d'ho kalon.

Ar blezad 2019 a vo an hini diwezhañ ag hor prantad dilenn: ar c'hentañ voterezh aveit ar c'humunioù en em gavo e miz Meurzh 2020. Met ned eo ket abalamour d'an termen lakaet d'ar voterezhoù ne ranker ket soñjal pelloc'h aveite; setu perak e talc'homp da dresiñ traoù 'zo aveit 2019, 2020 ha betek 2021 zoken. Ar hir dermen e labouromp, nepas aveit ur bare dilennidi e karg met aveit gwellañ mad an holl Bleuwignerezed ha Pleuwigneriz.

E 2019 e vo savet tribun an dachenn enor er Goh-Lannoù, e vo echuet al labourioù el Ler-Vras hag el Ler-Paris. E 2019 atav e vo renket kroazhentro an Hirelloù, azaet an degemer en Ti-Kêr aveit en aesaat d'an hol, ha da gentañ-penn d'an dud diasoc'h dezhe en em ziblas. Tres ar greizenn sevenadurel Eugène Le Couviour a vo lañset ar blez-mañ get ar soñj e vo tu krog get al labourioù e 2020 ha pechañs e vo echuet gete e 2021.

Disoc'hoù Steuñv Lec'hel ar C'hêraozañ a weler spis bremañ. Niverus eo an tresoù sevel lojeris studiet get servijoù ar gumun; re-all a vo studiet c'hoazh dindan an 2 vlez da zonet. Setu perak e kredan lâret en em gavo savet un 200 lojeris bennak a-hed ar prantad amzer-se; ar pezh a dalvo ur brav a gresk a-fet poblañs. Aveit al labourioù asasaat tachad labour Breventeg, kaset dindan perzh AQTA ar gumuniez kumunioù, dleet eo dezhe krog e dibenn 2019 pe e penn kentañ 2020. Arvar ebet: ur wezh digoret an dachenn-se, e 2021 enta, e vo roet un taol lañs da zieren ekonomikel Pleuwigner ha, pelloc'h c'hoazh, da hini ar gumuniez AQTA a-bezh. Erbat deomp enta bout nec'het get dazoned hor c'humun à drezoù 2019.

Blezad mat deoc'h holl.

An ao. maer

Gérard PILLET

Pour visionner la vidéo diffusée lors de la cérémonie des vœux du maire, recherchez "Vœux 2019 du maire de Pluvigner" dans Youtube





COORDONNEES ET HORAIRES DES SERVICES MUNICIPAUX

◆ MAIRIE

Place Saint-Michel
☎ 02.97.24.71.34
mairie@pluvigner.fr

Ouverture :

Du lundi au vendredi de 8h45 à 12h00 et de 13h45 à 17h30
Samedi de 8h45 à 12h00.

◆ SERVICES TECHNIQUES

(Réservation des salles municipales)
14 route de Bieuzy
☎ 02.97.24.96.90
services.techniques@pluvigner.fr

Accueil téléphonique :

Lundi, mardi, jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
Vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30.

◆ URBANISME

Place Saint-Michel
☎ 02.97.24.71.34
mairie-urbanisme@pluvigner.fr

Accueil du public :

lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h45 à 12h et de 13h45 à 16h30

◆ POLICE MUNICIPALE

Mairie – Place Saint-Michel
☎ 02.97.24.71.34 (standard mairie)
mairie.police@pluvigner.fr

Accueil du public :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30
Samedi de 9h00 à 12h00
(Sous réserve d'intervention à l'extérieur).

◆ ECOLE DE MUSIQUE

Rue du Presbytère
☎ 02.97.24.72.07
ecolemusique@pluvigner.fr

Permanences :

Lundi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h45, mercredi de 13h30 à 16h15, vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30.

◆ MEDIATHEQUE

Place Notre-Dame des Orties
☎ 02.97.24.73.62
bibliothequedepluvigner@gmail.com

Ouverture :

Mardi, mercredi et vendredi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h30
Samedi : 9h00 à 12h30

◆ CENTRE MULTIMÉDIA

Place Notre-Dame des Orties – 2^{ème} étage de la médiathèque
☎ 02.97.24.79.99
centre-multimedia@pluvigner.fr

Ouverture :

Mardi et vendredi de 14h à 18h
Mercredi de 9h00 à 12h30 et 14h00 à 18h00
Samedi : 9h00 à 12h30 (9h-12h en été)

◆ ACTION CULTURELLE

Place Notre-Dame des Orties – 2^{ème} étage de la médiathèque
☎ 06 40 88 14 55
action.culturelle@pluvigner.fr

Accueil public :

Mardi, mercredi, vendredi de 9h à 12h30.

◆ SERVICE JEUNESSE

Place Saint-Michel
☎ 02.97.24.71.34
ou 06.30.48.69.18
mairie.jeunesse@pluvigner.fr

Ouverture :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h45 à 12h00 et de 13h45 à 17h30
(Hors vacances scolaires)

◆ RAM intercommunal

Relais parents Assistantes Maternelles
Maison de l'enfance – 18 C Rue Maréchal Leclerc
rpam.pluvigner@auray-quiberon.fr
☎ 02.97.59.00.96

Accueil public :

Lundi et mardi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h00, mercredi de 8h30 à 12h, vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

◆ MULTI-ACCUEIL ROUL'PA-TOUILLE

Maison de l'enfance – 18 C rue Maréchal Leclerc

☎ 02.97.50.91.53
roulpatouille@pluvigner.fr

Ouverture :

De 8h00 à 18h30 du lundi au vendredi.

◆ CCAS

Centre communal d'action sociale
4 rue Hent Guir
☎ 02.97.24.98.98
directionpluvigner@orange.fr,
flccaspluvigner@orange.fr
ou accueil.pluvigner@orange.fr

Ouverture :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

◆ SAAD

Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile
Pavillon n°11 Rue Hent Guir
☎ 09.69.80.40.31
ccaspluvigner@orange.fr ou saad-pluvigner@orange.fr

Ouverture :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

◆ EHPAD

Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes
Résidence de Porh Ker
4 rue Hent Guir
☎ 02.97.59.00.59
directionpluvigner@orange.fr
flpapluvigner@wanadoo.fr
Portage de repas : cuisinacentrale-pluvigner@orange.fr

Ouverture :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

TRAVAUX FINANCES

Bilan des travaux sur la commune

Nous voici à l'aube d'une nouvelle année, période traditionnelle d'échanges de vœux, d'établissement de bilans, mais aussi d'étude de nouveaux projets. Nous devons en tenir compte et répondre aux besoins des acteurs sans remettre en cause l'équilibre financier de notre collectivité.

→ *Construction d'une tribune sur le terrain d'honneur du Goh Lanno*

La population pluvignoise dispose à ce jour d'un complexe sportif équipé et parfaitement intégré dans le cadre de l'agglomération. La construction et la réfection de quelques équipements sont cependant programmées sur le site du Goh Lanno.

Les plans de la construction d'une tribune sur le terrain d'honneur sont établis et le permis de construire validé. La consultation des entreprises est en cours. **Les travaux devraient débuter au printemps et l'équipement être opérationnel à l'automne prochain.**

→ La mise en œuvre de cet ouvrage est estimée à **500 000 € TTC**. La réfection des terrains de tennis est souhaitée. Un local couvert serait apprécié par les joueurs de pétanque.

→ *Aménagement des rues situées à proximité du quartier de l'Eglise*

Deux tranches de travaux se sont succédées sur les voies de circulation implantées entre la rue des Fontaines et la rue Abbé Le Barh :

- ✓ La réfection de l'éclairage public en 2017
- ✓ Le renouvellement des réseaux d'eau potable et d'eau usée début 2018

Une dernière phase de travaux, d'ampleur significative, sera mise en œuvre au premier semestre 2019 :

- ✓ Réalisation de terrassements divers
- ✓ Réfection du réseau d'évacuation des eaux pluviales
- ✓ Rénovation de la voirie et des parkings
- ✓ Création de trottoirs et allées piétonnes
- ✓ Aménagement d'espaces verts
- ✓ Adaptation d'équipements divers

→ Estimation du coût des travaux **440 000 € TTC**.

→ *Entretien annuel de la voirie communale*

Chaque année, nous reconduisons trois programmes d'entretien de la voirie communale.

1- L'élagage des végétaux à haute tige des talus situés le long de la voirie communale est confié à une entreprise locale.

→ L'estimation des travaux au programme 2019 est de **30 000 € TTC**

2- Le fauchage des accotements des voies rurales est réalisé par un membre du personnel des services techniques, équipé d'un matériel parfaitement adapté à cette tâche.

3- La réfection et l'entretien des revêtements bituminés de la voirie rurale sont mis en œuvre après une étude de leur état. Une consultation d'entreprises de travaux publics permet de valider un marché de travaux.

→ Estimation des travaux programmés en 2019 : **150 000 € TTC**

→ *Pôle Culturel*

L'implantation d'un Centre Culturel sur l'espace Saint-Michel devrait se formaliser à l'issue de la réflexion qu'engendre la définition de ce type de projet.

Un comité de pilotage a été mis en place, afin d'établir la typologie des ouvrages associés.

Les locaux suivants y seront implantés :

- ✓ Un hall d'accueil,
- ✓ Une médiathèque,
- ✓ Une école de musique,
- ✓ Un salle de spectacle,
- ✓ Des espaces internes dédiés au personnel et à la logistique.

A la définition des plans de l'ouvrage et des nombreuses démarches associées, succéderont les phases de la construction sur les années 2019 - 2020.

→ *Réfection / restructuration de la rue du Hirello et de la rue de la Croix Rouge*

Les travaux sont programmés sur la période 2019-2020.

Plusieurs tranches vont se succéder :

- ✓ Les réfections des réseaux d'eau potable et d'eau usée, programmées au premier semestre 2019 sous la responsabilité d'AQTA
- ✓ La réfection du réseau d'eau pluviale, sous la responsabilité de la commune
- ✓ La réadaptation de l'ensemble de la voirie
- ✓ La rénovation de l'éclairage public

→ *Salle polyvalente de Bieuzy-Lanvaux*

Cet ouvrage, inauguré le 1^{er} décembre 2018, est désormais opérationnel.

Au niveau inférieur, un ensemble de vestiaires, douches et locaux divers répond aux besoins des usagers du complexe sportif.

Situé au niveau supérieur, l'ensemble multifonction permet d'organiser de nombreuses activités (location de la salle pour des repas, réunions et activités des associations, activités sportives de l'école Sainte-Anne, permanences de la bibliothèque...)

C'est sur cette dynamique qu'au nom de l'ensemble des membres des commissions des Finances et Travaux, je vous présente mes vœux de bonheur et de réussite à tous pour la nouvelle année.



Bernard BODIC
Premier Adjoint

AFFAIRES SOCIALES

Merci !

Avant les souhaits et les projets pour la nouvelle année qui commence, nous aimerions vous remercier pour l'année écoulée. En effet, nous avons de nombreuses occasions pour vous dire merci.

♦ **Merci** tout d'abord pour votre participation record à la **collecte nationale de la Banque Alimentaire**. Vous avez été extrêmement généreux. La quantité de denrées alimentaires collectées a augmenté de plus de 25 % cette année. Nous sommes passés de 1 tonne 892 kg à **2 tonnes 410 kg en 2018**. Cette collecte permet d'accompagner les personnes les plus fragiles de notre commune et nous pourrons, grâce à vous, continuer ce soutien en 2019 dans de bonnes conditions.

♦ **Merci** ensuite aux **aînés de notre commune** qui ont participé au repas préparé à leur intention. Merci pour votre disponibilité, votre bonne humeur, vos rires et vos danses. Grâce à vous, nous avons passé un moment unique. Bravo à nos doyens de la journée, Roger GOUPIL (92 ans) et Marie-Anne MATEL (91 ans) auxquels nous avons été heureux d'offrir un petit présent.

♦ **Merci** aux membres du **Conseil d'administration du CCAS, aux bénévoles et aux élus** qui ont bien voulu distribuer les **600 colis de Noël aux aînés** qui ne pouvaient être présents au repas. Garni de produits pluvignois et bretons, ce colis a été accueilli avec enthousiasme et gourmandise !

♦ **Merci** aux **enfants de l'école de musique** qui ont offert un magnifique concert aux résidents de l'EHPAD. **MERCI à ces derniers** de les avoir accueillis aussi chaleureusement, de leur avoir confectionné des gâteaux, des sachets de bonbons, mettant en avant le bonheur d'être ensemble.

♦ **Merci** aux **enfants, parents, assistantes maternelles** qui ont participé aux différents spectacles de fin d'année, permettant à tous d'être dans cette ambiance merveilleuse de Noël.

| Résultat de la collecte de la banque alimentaire 2018 (en kg) | |
|---|-------|
| ✓ Conserves | 800 |
| ✓ Pâtes/riz | 545 |
| ✓ Huile/vinaigre | 87 |
| ✓ Sucre | 80 |
| ✓ Farine | 158 |
| ✓ Lentilles/semoule | 12 |
| ✓ Lait/boissons | 45 |
| ✓ Purée/soupe | 53 |
| ✓ Gâteaux/gouters | 120 |
| ✓ Sauce tomate | 33 |
| ✓ Moutarde/sauces | 4,5 |
| ✓ Desserts | 26 |
| ✓ Confiture | 83 |
| ✓ Thé/café | 26 |
| ✓ Hygiène | 59 |
| ✓ Produits bébé | 106 |
| ✓ Entretien | 7 |
| ✓ Divers | 165,5 |
| Total : 2 410 kg | |



M. Goupil et Mme Matel, les doyens du repas des aînés

Nous avons des souhaits et des projets pour la nouvelle année.

✓ **Tout d'abord, nous souhaitons la bienvenue à notre nouvelle directrice de l'EHPAD et du CCAS** qui arrivera en février.

Nous avons dit au revoir avec regret à notre directrice, Sophie RECOURSE, qui continue sa carrière, nous lui souhaitons beaucoup de bonheur et d'épanouissement dans ses nouvelles fonctions.

Nous accueillerons Estelle PLASSART qui la remplacera, et dont vous aurez l'occasion, peut-être, de croiser le chemin.

✓ **Nous avons également le souhait de mettre en place au premier trimestre 2019, une "MUTUELLE COMMUNALE".**

Cela permettra d'améliorer l'accès aux soins des Pluvignois.

Nous faisons le constat que les tarifs des contrats individuels de complémentaire santé sont élevés et de nombreuses personnes renoncent à leur couverture santé pour des raisons financières.

Cette action cible prioritairement les Pluvignois exclus du dispositif de complémentaire collective obligatoire. Cela concerne les salariés (hors CDI plein temps), les commerçants, les professions libérales, les artisans, les retraités, les demandeurs d'emploi, les étudiants...

Nous espérons que ce dispositif conviendra à une grande partie des Pluvignois en attente d'une couverture santé.

La commission Affaires Sociales et Petite Enfance vous souhaite une merveilleuse année 2019, qu'elle soit toujours riche d'entraide, de solidarité et qu'elle permette à chacun de trouver sa place.



Diane Hingray,
Adjointe aux affaires sociales
et à la petite enfance

Les temps forts de l'EHPAD

La semaine du jeu s'est déroulée en novembre.

Des jeux de kermesse et des jeux traditionnels ont été proposés. Puis les résidents ont eu la joie de découvrir des jeux de société d'aujourd'hui comme le Bellz ou le Uno. Ces activités permettent à tous de créer des liens et de raviver l'esprit de compétition, moments conviviaux, pleins de rires et de joies. Enfin, la semaine s'est conclue par la découverte de la Wii ! Il n'y a pas d'âge pour jouer aux jeux vidéo ! Le bowling et la boxe n'ont plus de secret pour les résidents. Certains ont même essayé "Just Dance" accompagnés du personnel soignant.

Rencontres intergénérationnelles

La maison de retraite est un lieu de vie, les enfants l'ont bien compris. Ils viennent accompagnés de leurs assistantes maternelles tous les mardis matins, ils partagent avec les mamies des activités de bricolage, de la musique avec Fred, ou encore des moments de lecture avec le théâtre japonais. Les enfants donnent du dynamisme et de la joie de vivre, en échange les personnes âgées leur apportent calme et sérénité.

Enfin, moment fort attendu de cette fin d'année, **le concert de l'école de musique de Pluvigner**. C'est la deuxième année que ce concert a lieu et c'est une réussite. Chacun prend beaucoup de plaisir à être là. Le concert s'est terminé sur une chanson d'Aznavour " Emmenez-moi " que les résidents ont repris avec les enfants. Un projet qui ne demande qu'à se développer tant l'envie de construire quelque chose ensemble est présente. Alors à l'année prochaine !



CULTURE, TOURISME, PATRIMOINE

En ce début de nouvelle année, faisons le vœu qu'elle soit riche de rencontres, d'échanges culturels et de partages.

Que chacun soit acteur d'une convivialité qui n'a pas de prix !

C'est dans cet état d'esprit que l'équipe du service culturel se joint à moi pour vous souhaiter une belle et heureuse année 2019.



Sylvie Ollivier,
Adjointe à la culture,
au patrimoine, au tourisme
et à l'animation.

Tourisme

Véritable "locomotive" en matière de notoriété touristique, les communes du littoral constituent une très forte attractivité pour notre territoire. La promotion dynamique qui en est faite devra faire rayonner l'ensemble du territoire sans oublier les communes du nord qui savent aussi susciter l'intérêt des visiteurs, notamment grâce à un accueil privilégié de qualité et aux nombreuses richesses patrimoniales qui font la force de notre campagne.

La loi NOTRe a conduit au regroupement des différents offices de tourisme en un seul office intercommunal.

La collecte de la taxe de séjour se voit ainsi élargie à l'ensemble du territoire d'AQTA au 1^{er} janvier 2019. L'objectif affiché étant d'avoir dès cette année une stratégie de communication et une promotion de développement touristique forte pour l'ensemble du territoire, notamment en se dotant d'un site internet performant.

Et parce que les supports papiers, cartes touristiques et flyers sont toujours d'actualité, dans le cadre du réaménagement du hall d'accueil de notre mairie, **un espace "Tourisme" sera installé** pour les accueillir afin de gagner en visibilité.

Qu'en est-il de l'animation touristique ?

Elle reste de la compétence des communes.

La volonté de notre municipalité est de poursuivre son soutien financier et de renforcer l'accompagnement logistique à l'association d'animation touristique en étroite collaboration avec les services municipaux concernés. La finalité étant de garantir la reconduction de toutes les animations estivales.



Crédit photo : Ouest-France

Catherine Loizel-Cadoret, la municipalité ainsi que les membres de l'association se joignent à moi pour remercier vivement **Nathalie Goasmat** qui a œuvré durant 22 ans successivement au syndicat d'initiative et à l'association d'animation touristique. Elle rejoint l'équipe de l'office intercommunal de tourisme pour de nouvelles missions, nous lui souhaitons bon vent pour cette nouvelle aventure.

THEATRE

• LEONIE EST EN AVANCE, par Les Arts et les autres

Une pièce de Feydeau.

Léonie est sur le point d'accoucher, avec un mois d'avance. Son mari, Monsieur Toudoux, subit reproches, caprices et mesquineries de la part de sa jeune épouse, de ses beaux-parents, les Champrinet qui avaient désapprouvé le mariage, et de la sage-femme, la redoutable Madame Virtuel.

Pour rire et découvrir ou redécouvrir un classique entré au répertoire de la Comédie-Française.

Tarif : 6 €. Réduit : 4 €.

→ Dimanche 17 février - 17h00 - Salle de la Madeleine.



DIMANCHE
17 Février
17h00
Salle de la Madeleine

• DU VENT DANS LES BRANCHES DE SASSAFRAS, par Le Théâtre des Sables Blancs

Une pièce de René de Obaldia.

La pièce se déroule au début du XIX^e siècle, dans une demeure familiale, située au sein d'un ranch de l'État du Kentucky, au Sud-Est des États-Unis, chez les Rockefeller, famille de colons britanniques sans-le-sou.

Un mélange très drôle et très réussi de comédie et de western !

Tarif : 6 €. Réduit : 4 €.

→ Dimanche 24 mars - 17h00 - Salle de la Madeleine.



DIMANCHE
24 Mars
17h00
Salle de la Madeleine

• POUSSIÈRES DE MOTS, par Les Pipelettes de la C^{ie} Grain de scènes

Humour, complicité, émotion, musique et chansons ont rendez-vous avec les mots. Un quatuor féminin au sein duquel espièglerie rime avec poésie.

Un spectacle qui rend heureux tout simplement !

Tarif : 6 €. Réduit : 4 €.

→ Dimanche 7 avril - 17h00 - Salle de la Madeleine.



DIMANCHE
7 Avril
17h00
Salle de la Madeleine

• L'ANTICHAMBRE, par Le Pré en bulles

Une pièce de Jean-Claude de Brisville.

Écrite en 1991, la pièce fait revivre le Paris du XVIII^e siècle avec ses philosophes, son vent d'idées nouvelles, mais surtout ses salons tenus de main de maître par des femmes influentes.

Pour entrer de plain-pied dans le siècle des lumières !

Tarif : 6 €. Réduit : 4 €.

→ Samedi 27 avril - 20h30 - Salle de la Madeleine.

SAMEDI
27 Avril
20h30
Salle de la Madeleine

CONFERENCE

• LE PAMIR ORIENTAL - CAP MONDE

A la découverte d'un peuple qui renoue avec ses racines.

Le Pamir oriental offre l'un des terrains d'aventure les plus courts du monde. Crêtes minérales enneigées, plateaux dominés par les glaciers et hautes vallées parcourues par les bergers et leurs troupeaux sont le domaine secret des léopards des neiges et des mouflons de Marco Polo.

Le cheval est intimement lié à la culture kirghize. Il occupe une grande place dans l'art, l'imaginaire et la symbolique collective. Il est présent dans les épopées, les chants, les poèmes et les récits des explorateurs. Ce cheval, qui a si longtemps accompagné le développement de la civilisation kirghize, était célèbre pour ses qualités exceptionnelles, comme en témoignent aujourd'hui encore les textes des Anciens, les récits des explorateurs, l'épopée et les chants.

À l'époque soviétique, les impératifs du développement économique ont scellé le sort du cheval dans toute l'URSS. Le véritable cheval kirghiz était ainsi condamné à disparaître, et il s'en est fallu de peu qu'il n'appartienne plus qu'à la mémoire.

Sur les hauts plateaux, Janybek, jeune cavalier émérite, est une figure incontournable du gouvernorat de Murghab. Là-bas, se déroule chaque année, le festival At Chabysh, créé par une française, Jacqueline Ripart, qui a entrepris de sauver la race du cheval Kirghize. Les populations semi-nomades des montagnes s'y rendent toujours plus nombreuses, et les jeunes commencent à prendre date de ce rendez-vous. À 22 ans, Janybek prend son envol et pourrait bien entrer dans la légende...

Philippe Prudent nous invite à une odysée hors du commun à la rencontre des derniers nomades kirghizes du Pamir Oriental.

Une aventure sauvage et époustouflante !

VENDREDI

8 Février
20h30

Salle de la Madeleine

Film documentaire suivi d'un échange avec le réalisateur.

→ Vendredi 8 février - 20h30

Salle de la Madeleine.

Tarif : 2 €

MELISCENES 2019

• "CLIC" - Spectacle proposé dans le cadre du 19^{ème} Festival Méliscènes.

Par la Compagnie "Des Fourmis dans la lanterne".

Le "Grand CinéMarionnettoGraphe des Fourmis" sera heureux de vous accueillir pour une plongée nostalgique dans un univers en noir et blanc.

À l'heure de la 3^{ème} dimension sur nos écrans, cette petite forme intimiste rend hommage aux grands noms du muet tels que Georges Méliès, Buster Keaton ou Charlie Chaplin.

Une échappée poétique et burlesque mais aussi un beau pied de nez au progrès, débobiné sous les yeux des spectateurs !

Représentations à 14h00 - 15h30 - 17h00 - 18h30.

A partir de 4 ans.

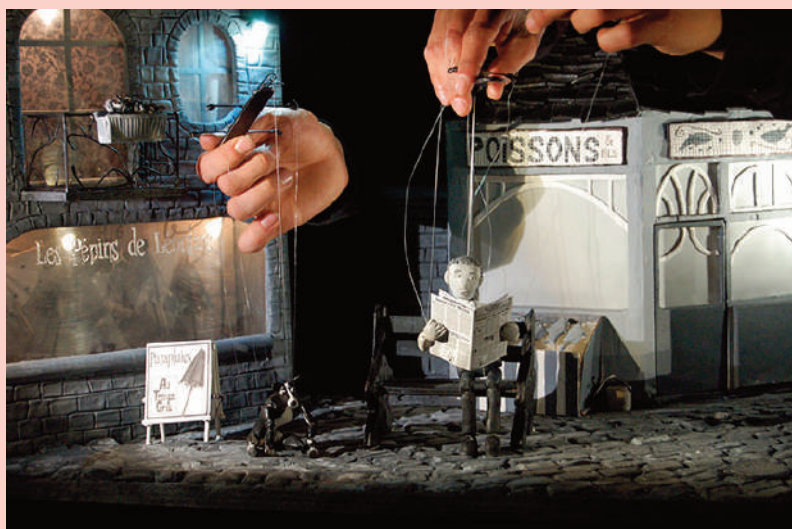
Tarif unique : 6 €

SAMEDI

16 Mars

4 représentations

Salle de la Madeleine



Action Culturelle

Le programme culturel est riche et varié sur Pluvigner et ce tout au long l'année.

Anne Baudry, en charge de la programmation culturelle municipale et de la valorisation du patrimoine, vous accueille dans son bureau situé au 2^{ème} étage de la médiathèque.

N'hésitez pas à la contacter ou à pousser la porte de son bureau pour :

- Réserver vos places pour tous les spectacles organisés par le Service Culturel
- Vous renseigner sur la programmation
- Soumettre vos propositions qui seront ensuite étudiées en commission culturelle.
- Vous inscrire pour recevoir par email les informations concernant les expositions, concerts, pièces de théâtre, etc.

Horaires d'ouverture au public :

→ les mardis, mercredis et vendredis matins de 9h00 à 12h30. D'autres horaires sont possibles sur rendez-vous.

06 40 88 14 55 – action.culturelle@pluvigner.fr

Orgue

Comme l'a annoncé le maire lors des vœux, le chantier de l'orgue est en très bonne voie.

La mécanique des deux premiers claviers est entièrement terminée et celle du troisième n'en est pas loin.

Rémy Mahler a ainsi pu commencer l'harmonisation et les premiers essais sont très concluants.



EXPOSITIONS

• jusqu'au 19 février :

Aquarelles de
Mireille PEDECH CORTESE



• Du 22 février au 2 avril :

Peintures de
Dominique DAVID



• Du 5 au 30 avril :

Peintures d'Alain Nuffer



• Du 3 au 28 mai :

Oeuvres des élèves de l'école Saint-Guigner



Expositions à visiter dans le hall de la mairie de Pluvigner
aux heures d'ouverture :

du lundi au vendredi : de 8h45 à 12h00 et de 13h45 à 17h30 et le samedi de 8h45 à 12h00.

ÉCOLE DE MUSIQUE

En début d'année scolaire, les élèves prennent le temps d'apprendre de nouveaux morceaux et de progresser doucement. La fin d'année est alors le moment pour l'école de musique de proposer plusieurs concerts.

→ Une **audition** le mercredi 28 novembre à l'école de musique permettant à une dizaine d'élèves de présenter leurs morceaux, seuls ou accompagnés par leur professeur, devant un public bienveillant de parents et de frères et sœurs

→ Le traditionnel **concert de Noël** samedi 15 décembre à la salle Le Borgne mettant en avant les ensembles de l'école de musique. De plus cette année, nous avons accueilli l'orchestre à cordes "Pestoun" de l'école de musique d'Hennebont qui, se joignant aux élèves violonistes de Pluvigner, ont proposé plusieurs morceaux de musique "Western"

→ Une **prestation intimiste lors du marché de Noël** dimanche 16 décembre, dans le hall de la mairie, de la chorale adultes et de la classe de chant

→ Pour la deuxième année, un **concert à l'EHPAD** de Pluvigner mercredi 19 décembre. Des élèves des classes de violon, guitare, flûte traversière, chant, piano ainsi que les chorales enfants et ados ont animé l'après-midi des résidents. Le concert s'est terminé par la chanson "Emmenez-moi" de Charles Aznavour reprise par l'ensemble des spectateurs.

→ De plus, dans le cadre de l'échange avec l'orchestre à cordes d'Hennebont, les élèves de la classe de violon sont allés voir un spectacle "Règlement de comptes", sur le thème du western. Nos jeunes violonistes sont ensuite allés se produire le jeudi 20 décembre pour le **concert de Noël de l'école de musique d'Hennebont**.

→ **L'orchestre junior et la chorale adultes** ont été écoutés avec beaucoup d'attention lors de la cérémonie des vœux du maire du samedi 12 janvier.

→ Le dimanche 20 janvier, "**La Croche Chœur**", en partenariat avec l'Ensemble Vocal de Languidic, a donné un concert vocal à l'église de Pluvigner.

Les prochains rendez-vous de l'école de musique :

- **Concert** de fin d'études de Bleuenn Belz

→ Samedi 2 février - 20h30 - Salle de la Madeleine

- **Audition** des classes de guitares et batteries

→ Jeudi 7 février - 18h30 - Salle Kozh Kastell à Bieuzy-Lanvaux

- **Concert vocal** "Les années 2000"

→ Samedi 30 mars - 18h00 - Salle du Petit Bois à Camors

De nombreuses autres prestations clôtureront l'année scolaire 2018/2019.

N'hésitez pas à consulter les programmes mensuels des festivités de la commune.

L'équipe pédagogique de l'école municipale de musique se joint à moi pour vous adresser ses meilleurs vœux pour l'année 2019.

Marie-Anne Ruelloux,
directrice de l'école de musique



Élèves de la classe de cuivres : une trompettiste, une tromboniste et un tubiste.



Vie associative

La saison bat son plein et nul doute que les résultats seront à la hauteur des ambitions de chacun d'entre vous. Plus de 130 associations œuvrent sur la commune.

Je lance à nouveau un appel pour que vous tous fassiez l'effort de respecter et faire respecter les installations mises à votre disposition. Tout est prévu pour que les locaux, notamment les différents vestiaires, soient aussi propres que possible après votre passage... à bons entendeurs !

Le Forum des associations du 1^{er} septembre dernier a réuni plus de 50 associations.

De nombreux visiteurs ont déambulé dans la salle Marie-Joseph Le Borgne tout au long de la journée. L'initiative de raccourcir le créneau a été bénéfique. Je pense que les nouveaux horaires correspondent plus à la demande. Ce fut le moment de découvrir quelques nouvelles associations : Biodanza, Au Coeur de l'Etre, l'Atelier de Théâtre de Pluvigner. Merci à tous.

Nous avons aussi, avec les associations concernées, établi le calendrier des fêtes 2019 avant l'été afin de valider les dates au plus tôt pour la réservation de certains intervenants. Ce calendrier est disponible à l'accueil de la Mairie où vous trouverez également la liste des différentes associations mise à jour.

Un grand merci à tous les acteurs de ce monde associatif, sportif et culturel, sans lesquels les différentes animations de notre commune ne seraient pas ce qu'elles sont.

En 2019, le Trophée Régional de rugby à 7, pour les jeunes de 8 à 14 ans, va renaître de ses cendres les 25 et 26 juin 2019. Celui-ci avait été annulé en 2018 pour des raisons de météo. Il est porté par le P.A.R.C (Pays d'Auray Rugby Club), issu de la fusion des clubs d'Auray et Pluvigner, et devrait réunir plus de 3000 compétiteurs.

Autre temps fort : les 22 et 23 juin 2019 aura aussi lieu à Pluvigner le 24^{ème} "Rassemblement International Club France" organisé par le club de l'AMECA.

Sports

La tribune tant attendue à Pluvigner par les supporters de football va enfin voir le jour et sera opérationnelle pour le début de la saison 2019/2020. Les travaux doivent démarrer avant le printemps.

Une réfection d'un cours extérieur de tennis est aussi prévue, un projet de couverture du second terrain est à l'étude.

Nous avons aussi l'intention de **couvrir un terrain de pétanque** à l'aide "d'ombrières" sur lesquelles seront posées des panneaux photovoltaïques.



Photo : Alain Colard

Un Pluvignois a aussi fait parler de lui sur la Route du Rhum 2018 : **Jonas Gerckens**.

Ce skipper d'origine belge a terminé 14^{ème} de sa catégorie en 21 jours 9h 55 minutes 15 secondes sur son voilier "Volvo 104" (longueur de 40 pieds soit 12,19 m). Il est actuellement classé 7^{ème} de la classe 40 au niveau mondial. Bon vent à lui pour les prochaines compétitions.

Les dossiers de toutes demandes de subventions des associations pour l'année 2019 sont à déposer à la mairie avant le 1^{er} avril.

Jeunesse

Nous réfléchissons actuellement, avec le Service Jeunesse, à la création d'un nouveau Conseil Municipal des Jeunes (CMJ). Nous savons qu'il est important pour une commune telle que la nôtre de pouvoir donner la parole aux jeunes : ils fourmillent de très bonnes idées et initiatives. D'autres pistes sont aussi à l'étude. Celles-ci concernent le projet d'un lieu de rencontre pour nos adolescents ainsi qu'une réflexion sur les moyens mis à leur disposition pour se déplacer.

Le Mot du Référent Sécurité Routière (ERSR)

• Liaisons douces :

Toutes les liaisons douces prévues sont aujourd'hui terminées. J'attire l'attention de tous car **celles-ci sont prévues pour les déplacements des personnes à pieds, à vélos, en fauteuils ou en poussettes, c'est un espace partagé.** Des signalétiques verticales et horizontales vont être mises en place.

Un stationnement sur ces liaisons entraînera une amende de 135€.

Un nouvel Agent de Surveillance de la Voie Publique (ASVP) a pris ses fonctions en janvier. Il sera particulièrement vigilant pour les stationnements sur ces espaces et en zones bleues.

• Alcool au volant :

L'opération SAM "celui qui conduit c'est celui qui ne boit pas" a été reconduite sur notre commune durant les fêtes de fin d'année et a été relayée par tous les bars du centre-ville, Malachappe et Bieuzy. Une nouveauté pour cette édition : un éthylotest électronique a été mis à disposition par le service Sécurité Routière de la Direction Départementale du Territoire et de la Mer (DDTM) dans les restaurants Pluvignois ouverts pendant les Fêtes.

Vous trouverez différents documents concernant la Sécurité Routière en libre-service dans le hall de La Mairie. Cette documentation est mise à jour régulièrement.

Au nom de l'ensemble de la commission Sports, Jeunesse et Monde associatif je vous présente mes meilleurs vœux de réussite dans vos projets pour cette année 2019. Bloavez Mad.



Jean-Pierre GAUTER
Adjoint aux Sports,
à la Jeunesse,
au Monde Associatif
et Référent Sécurité routière

COMMERCE ET ARTISANAT

En 2019, lors de cette nouvelle année, de nombreux projets vont voir le jour.

- Derrière le terrain Saint-Michel, **une maison médicale et une pharmacie** vont être implantées : elles permettront de maintenir le dynamisme de notre centre-ville.
- Après démolition des deux maisons et du garage proches de l'ancienne cantine, nous avons pour projet de créer de **nouveaux parkings**. L'objectif est d'inciter le personnel des commerces de s'y garer afin d'éviter le grand nombre de ce que l'on appelle "les voitures ventouses" sur les places du Marché et Saint-Michel ainsi que sur le parking de l'église. Cela permettrait ainsi de libérer des places en vue de faciliter l'accès aux commerces du centre.
- Des **arrêts de stationnement minute** seront également créés après une rencontre avec les commerçants.
- **Aménagement de la rue Saint-Michel pour la rendre plus accessible aux PMR, piétons et poussettes, et mise en place de râteliers à vélo.**
- **L'éclairage public du centre bourg va être revu** afin de le rendre plus lumineux et moins coûteux en énergie.
- Suite à plusieurs demandes auprès des services de l'Etat, **la zone de Bréventec** va se développer progressivement : les premières entreprises devraient s'installer en 2021.

Je vous souhaite à tous une excellente année 2019 : prospérité, réussite, santé, bonheur. Merci de votre confiance.



Bruno RICHARD
Adjoint au commerce
et à l'artisanat

URBANISME

L'attrait de la commune se confirme

La commune de Pluvigner confirme sa forte attractivité. On peut s'en rendre compte par le nombre important de dossiers traités en commission d'urbanisme tous les 15 jours.

Ainsi, en 2018, le service urbanisme a traité :

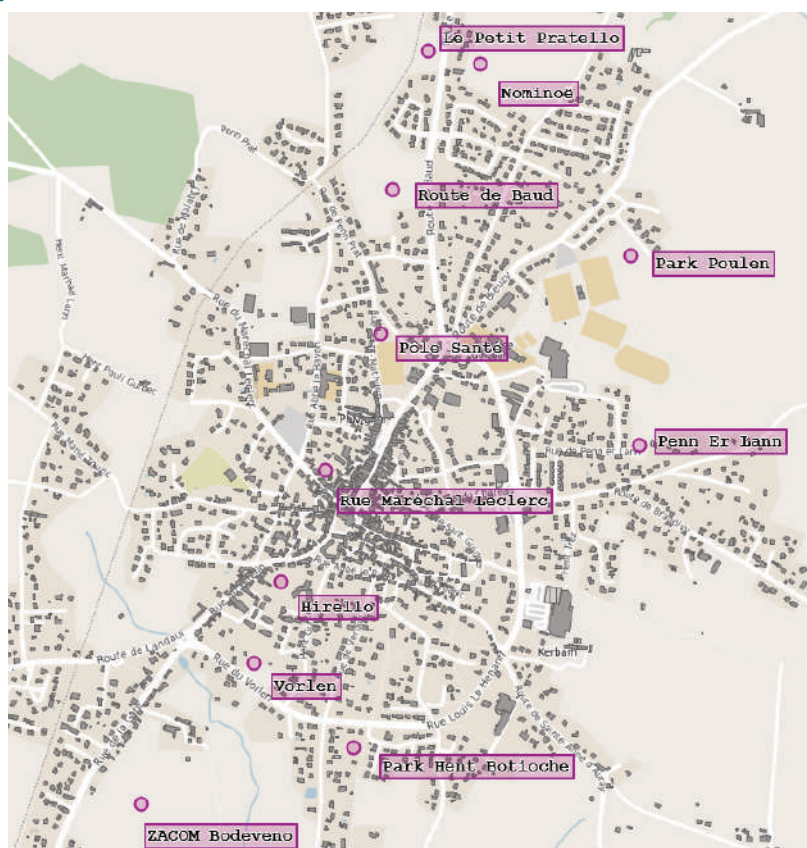
- 259 certificats d'urbanisme
- 86 permis de construire
dont 65 pour des maisons individuelles
- 1 permis d'aménager pour 30 logements
(Lotissement Nominoë à Saint Guénaël)

La vente des terrains disponibles sur les lotissements en cours se fait rapidement.

- Lotissement Park Poulen
→ 15 logements (entièrement vendus)
→ 6 logements sociaux.
Le permis de construire est accordé.
- Le Petit Pratello (route de Baud)
→ 9 logements.
Quelques lots sont encore disponibles.
- Penn Er Lann
→ 9 logements.
Le permis de construire est accordé.
- Park Hent Botioche
→ 4 logements.
Un lot est encore disponible.
- Lotissement Nominoë (Saint Guénaël)
→ 30 logements.
Le permis d'aménager est accordé.

Les permis d'aménager à l'étude :

- Rue Maréchal Leclerc
→ 13 logements sociaux
- Route de Baud (côté gauche)
→ 45 logements
- Le Vorlen
→ 13 logements
- Le Hirello (arrière de l'EHPAD)
→ 7 logements partagés



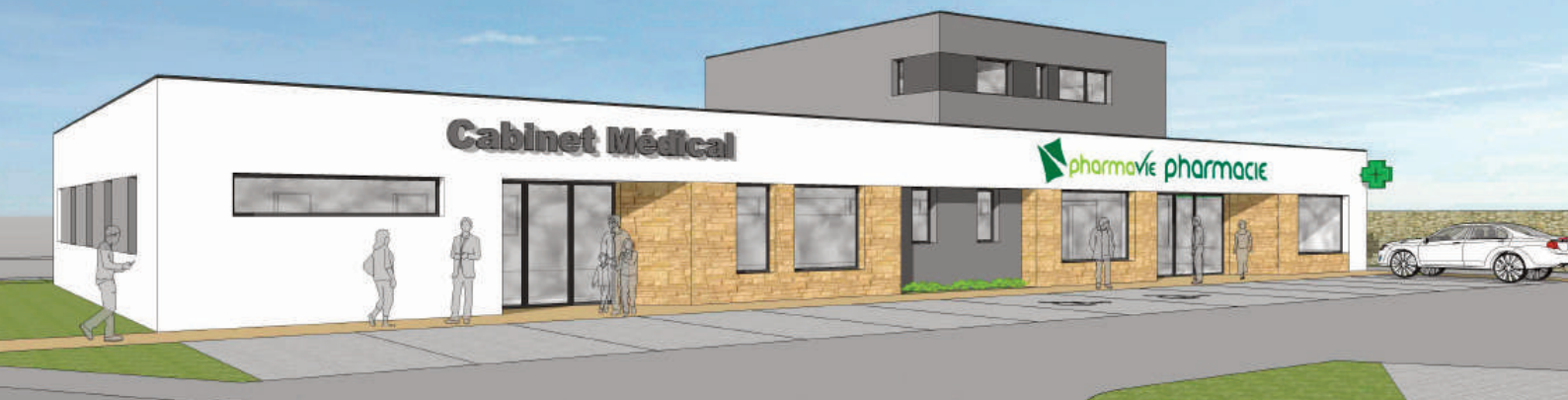
→ La Zone du Talhouët

La zone de Talhouët arrive à saturation. Quatre nouvelles entreprises y sont récemment implantées au sud.

La société HILL-ROM souhaite se séparer de surfaces disponibles au nord.

Une division de parcelle est en cours, ce qui permettra l'implantation de 3 entreprises.

Un garage automobile situé en ville s'y délocalisera pour la fin 2019.



Le Pôle Santé

Projet du Pôle Santé vu de la rue de l'étang

Après l'approbation de la modification du PLU sur l'espace Saint-Michel, le Pôle Santé va s'implanter.

Les permis de construire des 5 cabinets médicaux et de la pharmacie sont en cours d'instruction. Leur implantation dans cet espace marquera le début de l'aménagement du nord de la ville.

Le conseil municipal étudie actuellement le positionnement futur du Pôle Culturel (médiathèque, école de musique, salle de spectacle) sur ce même site tout en conservant au maximum l'espace vert.

Vous avez des projets,
n'hésitez pas à nous en faire part en
amont lors des permanences :
mercredi et samedi
de 11h à 12h

Au nom de la commission, nous vous adressons nos vœux
les plus sincères pour 2019.



Michel LE FUR
Adjoint à l'urbanisme,
à l'agriculture et à
l'environnement



Maurice LE BAYON
Conseiller délégué
aux affaires foncières

La Zone de Bréventec

=> compétence de la Communauté de communes Auray Quiberon Terre Atlantique

Les différentes études de faisabilité d'aménagement et de programmation suivent leurs cours et nous avons bon espoir que la commercialisation des terrains soit réalisée pour 2020.

Elle devrait comporter 2 zones séparées par le ruisseau soit 1,7 ha au nord et 6 ha au sud.

Il devient urgent de pouvoir disposer de ces surfaces pour continuer à accueillir des entreprises.

La commune, propriétaire de 2 ha sur cette zone, va céder cette parcelle à Auray Quiberon Terre Atlantique pour un montant de 113 000 €.

Une partie de cette somme sera utilisée pour l'aménagement du rond-point du Talhouët afin d'améliorer l'image à l'entrée de la ville.

N'hésitez pas à nous faire part de vos idées !

Service Urbanisme

Mairie - Place Saint-Michel
02.97.24.71.34
mairie-urbanisme@pluvigner.fr

Accueil du public :
lundi, mardi, mercredi et vendredi
de 8h45 à 12h et de 13h45 à 16h30

VIE SCOLAIRE

LE PLAN MERCREDI et l'Accueil de Loisirs

Avec le retour de la semaine de 4 jours dans les écoles primaires de la majorité des communes, l'état encourage les collectivités à maintenir une collaboration entre l'ensemble des acteurs éducatifs. Cette coopération vise à articuler les activités périscolaires avec les enseignements scolaires, mais aussi avec l'environnement associatif.

Des projets en partenariat avec des associations et les écoles de la commune vont ainsi voir le jour à partir du printemps prochain dans un cadre nommé "Plan Mercredi".

Une réunion d'information a eu lieu le 4 décembre 2018, rassemblant les responsables du Service Jeunesse, des établissements scolaires et du monde associatif, pour travailler ensemble sur ce projet.

Les associations qui souhaitent participer au "Plan Mercredi" peuvent dès à présent contacter le Service Jeunesse.

Depuis la rentrée de septembre, nos trois écoles primaires sont revenues à la semaine de 4 jours. Ainsi, tous les enfants scolarisés peuvent être accueillis toute la journée à l'Accueil de Loisirs le mercredi.

En moyenne, 80 enfants participent aux activités chaque mercredi, environ 35 enfants de 3/6 ans et 45 de 6/10 ans.

L'équipe d'animation est composée de 14 animateurs (dont 2 stagiaires qui préparent le Brevet d'éducateur sportif).

Les familles ont la possibilité d'inscrire leurs enfants également à la 1/2 journée avec ou sans repas.

Le mercredi est un temps essentiel qui doit leur permettre à la fois de se reposer mais aussi de participer à des activités sportives, artistiques, culturelles et de découverte.

Les animateurs proposent donc des activités ludiques propices à l'épanouissement et au bien-être de chaque enfant.

Plusieurs projets sont en cours de réalisation tels que "découvrir Pluvigner autrement", "création d'un spectacle de cirque", "projet sur la différence"....

Bonne et heureuse année 2019 à tous nos petits Pluvignois et leurs familles. Que cette nouvelle année soit synonyme d'amour, de bonheur, de santé, de prospérité et de réussite. BONNE ANNEE 2019

ALSH - Tarifs 2019

Garderie : 0,54 € le ¼ heure

Cantine : 3,40 € pour les enfants pluvignois

Pour les 3-11 ans, mercredi et petites vacances :

| Quotient familial | Tarif à la journée | Tarif à la 1/2 journée |
|--------------------|--------------------|------------------------|
| Entre 0 et 5400 | 10,20 € | 4,95 € |
| Entre 5401 à 9000 | 12,20 € | 5,75 € |
| Entre 9001 à 10800 | 13,40 € | 6,45 € |
| De 10801 et plus | 14,60 € | 7,00 € |

Quotient familial = revenu fiscal de référence / nombre de parts

Pour plus de renseignements, contactez le Service Jeunesse ou consultez le site Internet de Pluvigner.



Viviane Le Goueff,
Adjointe aux affaires
scolaires.



En ce début 2019, chacun se prépare à ouvrir une nouvelle année, comme une page blanche sur laquelle nous nous apprêtons à écrire de nouvelles aventures, en prenant les bonnes résolutions qui nous semblent importantes.

En matière de communication, à l'échelle de la vie municipale, je renouvelle le souhait que 2019 soit une année de rencontres, d'échanges et de dialogue pour poursuivre dans la dynamique et l'animation de la commune. Nous sommes collectivement fiers de Pluvigner, de son rayonnement et de notre image de "ville qui bouge" ! Un ancien slogan inscrit aux portes de la commune et toujours d'actualité !

Dans les lignes du dernier bulletin, je regrettais le manque de relai de cette dynamique dans les pages d'un de nos quotidiens préférés... Depuis, ce "billet d'humeur" a déclenché de nouveaux échanges avec la rédaction d'Ouest-France. Aussi, nous pouvons aujourd'hui remercier nos interlocuteurs pour leur écoute et la mise en œuvre de solutions qui nous permettent aujourd'hui de pouvoir lire une actualité sur la commune chaque jour. Par ailleurs, notre souhait de voir davantage mis en valeur des acteurs bénévoles, investis dans la vie communale, a été aussi bien entendu. Nous

avons pu lire depuis, avec beaucoup de plaisir, ces portraits de femmes et d'hommes qui donnent de leur temps au sein des associations pluvignaises. Un grand merci à toutes ces personnes !

**Tous mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2019 !
Qu'elle soit riche de petits bonheurs simples au quotidien
et de réussite dans vos projets ! Je vous souhaite une année
"pleine de sens" !**



Aurélie Rio
Adjointe à la communication

→ Une petite touche de breton...

...pour colorer notre français parlé

Kozh Kastell ou Kastell Kozh ?

Le bretonnant moyen vous dira que c'est la même chose, autrement dit que cela signifie en bon français : le vieux château. Si l'explication n'est pas fautive, elle est cependant un peu... courte.

Dans l'immense majorité des cas, l'adjectif breton épithète se place derrière le nom auquel il se rapporte : *ti nevez* (maison neuve), *ti kozh* (vieille maison), *kastell kozh* (vieux château)... Avant le 15^e siècle, certains adjectifs pouvaient être antéposés au nom : *Kozh kêr* (transcrit Cosquer) : le vieux, l'ancien village; *Kozh ti* (parfois transcrit Coty) : la vieille maison, *ar Gozh lez* (transcrit Le Goslès) : l'ancienne résidence ; *Kozh Kastell* (parfois transcrit Cicastel) : l'ancien château. Sans doute est-ce là le sens qu'il faut donner au toponyme de Bieuzy qui fait ainsi référence à l'ancienneté, voire à l'antériorité de ce château par rapport à autre chose. A moins – et cela renforcerait justement l'ancienneté de l'édifice – qu'il faille y voir une nuance

péjorative, elle aussi très ancienne dans la langue : *Kozh Kastell* (mauvais, méchant, minable château).

On notera qu'en breton moderne, si l'usage d'antéposer les adjectifs est tombé en quasi désuétude, il persiste pour *Kozh* avec cette nuance péjorative. On se gardera donc de confondre, en 2019 encore, *ti kozh* (vieille maison) et *kozh ti* (maison, bicoque), *den kozh* (vieux homme) et *kozh den* (sale individu), *komzoù kozh* (discours ancien, déjà entendu) et *kozh komzoù* (blabla, baratin)...

Daniel Carré



ZOOM SUR ...

Le Plan Climat - AQTA

Mieux comprendre et s'engager pour plus de sobriété énergétique

La communauté de communes d'Auray Quiberon Terre Atlantique porte le Plan Climat du territoire pour contribuer, à notre échelle, à la transition énergétique et climatique.

Les nouvelles des experts du GIEC sont encore plus alarmistes qu'à l'annonce des +1.5°C d'ici 2050. Nous pourrions dépasser les 2°C et nous aventurer vers des scénarios plus chaotiques que les prévisions initiales.

Aussi l'enjeu est-il de réduire au plus vite nos émissions de gaz à effet de serre (*noté GES*), nos dépenses énergétiques et développer les énergies renouvelables. Il est évident qu'il reste encore beaucoup à faire !

Le Plan Climat d'AQTA, initié dès 2014 dans sa phase de préparation en s'appuyant sur une dynamique de co-construction avec l'ensemble des acteurs du territoire, a été adopté en 2018 à l'unanimité du Conseil Communaire.

Déjà de nombreuses actions et projets accompagnent le changement vers les objectifs retenus par les élus d'ici 2030 :

- Réduire de 40 % nos émissions de GES, soit -179 ktéq* CO₂,
- Réduire de 30 % nos dépenses d'énergie, soit - 507 ktéq* CO₂,
- Produire 32% de l'énergie que nous consommons d'ici 2030, soit + 300 GWh
- Réduire la vulnérabilité du territoire face aux conséquences du changement climatique

Les principaux efforts sont à réaliser au niveau de l'habitat et des transports.

Le transport des voyageurs et le bâtiment (tertiaire et résidentiel) représentent 90% de l'énergie totale consommée sur le territoire et sont la source de 70% des émissions de gaz à effet de serre du territoire.

* tonnes équivalent CO₂

Pour réduire la facture énergétique des logements,

la politique intercommunale de rénovation et d'adaptation de l'habitat, portée par la Maison du Logement d'AQTA, **facilite l'accès des ménages à des projets d'amélioration énergétique de leur habitation.**

L'équipe basée Porte Océane, à Auray, accompagne les foyers dans la réalisation de leur projet, à toutes les étapes y compris pour son financement.

Un premier audit thermique est ainsi pris en charge par AQTA pour tous les ménages résidant dans une habitation de plus de 15 ans, sans condition de ressource : un premier coup de pouce pour faciliter la mise en route des travaux adaptés.

Cet investissement de la communauté de communes est aussi source de développement économique pour les entreprises locales.

En matière de transport, l'équation se révèle plus compliquée avec un territoire qui rend difficile et coûteux d'envisager des transports en commun réguliers.

Le Plan Vélo a été adopté en 2018 et des aménagements sont en cours de réalisation pour développer les **circulations "douces"** mais là encore, les investissements sont lourds et devront être partagés pour voir le jour...

Il nous reste à innover dans les solutions à proposer : co-voiturage dynamique, télétravail renforcé et facilité par la couverture numérique, solutions de transport pour articuler campagnes et centres bourgs...

<http://www.maison-du-logement.fr/>

Les collectivités, communes et communauté de communes, ont aussi un devoir d'exemplarité.

Sur notre territoire, avec l'appui des partenaires tels que Morbihan Energie et en s'appuyant sur les financeurs Région et ADEME, les communes investissent pour réduire la facture énergétique, à la mesure de leurs moyens. Depuis 2017, un conseiller en énergie accompagne les élus et services techniques qui s'engagent dans une démarche de maîtrise de l'énergie : inventaire du patrimoine, bilan énergétique, programme d'actions, formation, sensibilisation...

Aurélié RIO

Vice-Présidente d'Auray Quiberon Terre Atlantique déléguée à l'Energie et au développement durable

Les chantiers sont nombreux et vont nécessiter une participation citoyenne et un engagement collectif.

Les objectifs fixés sont très ambitieux ; certains diront même irréalistes et inatteignables. Peut-être... Mais ils sont volontairement ambitieux pour que la volonté de changer et d'adopter de nouvelles pratiques quotidiennes, moins énergivores, soit aussi réelle : **agissons aujourd'hui pour demain et pour l'avenir de nos enfants !**

C'est peut être une goutte d'eau mais si chacun s'en donne la peine, à sa mesure, nous progresserons vers les objectifs fixés. J'y vois aussi de formidables opportunités de donner du sens à nos choix, nos façons de consommer et de vivre au quotidien. Cela peut être un défi enthousiasmant et partagé collectivement !

• Le Village des Possibles

Le festival de la transition heureuse à Pluvigner en octobre 2019

L'association **Le Cap des Possibles** met en lumière depuis 2015 les initiatives positives en faveur de la transition sur le Pays d'Auray. En 2019, elle mettra le cap sur Pluvigner pour la 5^{ème} édition de son festival annuel "Le Village des Possibles".

Les 19 et 20 octobre 2019, le Village des Possibles vous proposera des rencontres, des spectacles, des ateliers ludiques, un marché artisanal, un espace bien-être... tout pour réunir petits et grands autour des enjeux climatiques et du mieux-être au quotidien.

Ce Village sera le vôtre !

En effet, ce festival est participatif. **Le vendredi 8 mars 2019 à 20h00 à la salle de la Madeleine, l'association Le Cap des Possibles viendra à votre rencontre lors d'une première réunion publique** afin de convier habitants et acteurs locaux à se joindre à cet événement majeur en faveur de notre environnement.



Association Le Cap des Possibles

capdespossibles@gmail.com

www.lecapdespossibles.bzh

06 79 13 19 33 - 06 19 95 30 17

Facebook | Le Cap des Possibles

VIE MUNICIPALE

Inscriptions sur les listes électorales : ce qui change en 2019

De nouvelles modalités d'inscription sur les listes électorales

À l'approche des élections européennes en mai 2019, les modalités de gestion des listes électorales évoluent au 1^{er} janvier 2019 : les démarches d'inscription des électeurs seront simplifiées, la fiabilité des listes électorales améliorée et la tâche des mairies allégée.

À partir du 1^{er} janvier 2019, les électeurs pourront :

- **s'inscrire au plus proche du scrutin**, au lieu du 31 décembre de l'année précédente, actuellement. Ainsi, pour voter aux prochaines élections européennes du 26 mai 2019, les électeurs pourront s'inscrire jusqu'au 31 mars 2019
- **déposer leurs demandes d'inscription en ligne**, sur les sites www.demarches.interieur.gouv.fr ou www.service-public.fr, quelle que soit leur commune de résidence. Le dépôt au guichet de la commune ou la transmission des demandes d'inscription à la commune par courrier restent possibles.

Cette évolution est associée à la mise en place d'un répertoire électoral unique (REU) et permanent dont la tenue est confiée à l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE).

Les élections européennes du 26 mai 2019 seront les premières élections générales se déroulant avec des listes électorales extraites du REU.

Pour voter à ces élections, les électeurs pourront déposer leurs demandes d'inscription sur les listes électorales jusqu'au 31 mars 2019.

Chaque électeur devra alors :

- être âgé de 18 ans, au plus tard le 25 mai 2019
- être de nationalité française ou ressortissant d'un autre État membre de l'Union Européenne
- jouir de son droit de vote en France ou dans son pays d'origine, pour les ressortissants d'un autre État membre de l'Union européenne ;
- apporter la preuve de son attachement avec la commune d'inscription.



Appel à bénévoles

La mairie recherche des bénévoles pour exercer la fonction d'assesseur ou de scrutateur.

- **La fonction d'assesseur** consiste à tenir un bureau de vote (accueil des électeurs, vérification de la pièce d'identité, des cartes d'électeur ...).
- **La fonction de scrutateur** consiste à participer au dépouillement du scrutin (ouverture des enveloppes, lecture des bulletins de vote, pointage).

Si cette expérience vous intéresse et que vous êtes majeur, merci de prendre contact avec le service élections au 02 97 24 71 34 ou secretariat.general@pluvigner.fr

Concours des maisons fleuries 2018

Remise des prix



Les 23 participants ont été accueillis chez Elisabeth Le Mené et André Prono le samedi 22 septembre 2018 en présence de Monsieur Le Maire.

Un grand merci à tous les participants.

Je souhaiterais également rendre hommage à Alain Vannelet qui nous a quitté en octobre dernier. Bon jardinier, il était toujours prêt à conseiller, à partager ou à donner.

Alain, ce que tu as semé, en d'autres germes !



Patricia Le Boulaire
Conseillère déléguée
au patrimoine

Le palmarès 2018

◆ Façades et terrasses:

→ 1^{er} prix : Gilles Le Fur

puis ex aequo : Alphonsine Georges, Marie-Claire Le Louer, M. et Mme Jarsalé

◆ Petits jardins :

→ 1^{er} prix : Elisabeth Le Mené et André Prono

puis ex aequo : Yvon Jacq, Marie Claire Lorant, Guy De Blecker

Hors concours : Danielle et Alain Vannelet

◆ Jardins :

→ 1^{er} prix : Albert Michel

puis ex aequo : Gérard Le Callonnec, Jean-Louis Guéguen, Christian Leuranguer, Jacqueline Le Pen, Roger Goupil, Raymond Le Mezo, Gilbert Le Palud et Sylvie Rigot Marizy

◆ Grands jardins :

→ 1^{er} prix : Dany Goasmat

puis ex aequo : Patrick Lorho, Gilles Kerneis et Alain Lorho

◆ Parcs :

→ 1^{er} prix : Marie-Claire et Jean-Yves Ollier

Frelon Asiatique

Lutte contre l'expansion du frelon asiatique : bilan pour l'année 2018

En 2018, une nouvelle action de piégeage a été lancée au printemps et à l'automne afin de capturer les nouvelles reines.

Il ne faut pas baisser la garde et continuer le piégeage.

Les pièges sont réutilisables pour les prochaines campagnes.

Nous pouvons empêcher le développement du frelon asiatique. Quand rien n'est fait, une commune peut avoir 5 nids une année et 50 la suivante !

Campagne de piégeage à Pluvigner

◆ Campagne de printemps (février à mai) : **2878** frelons asiatiques capturés

→ 6357 capturés en 2017

→ 3397 en 2016

→ 1088 en 2015

◆ Nombre de nids signalés en Mairie en 2018 : **21**, dont 5 nids non détruits

→ 2017 : 23 nids signalés

→ 2016 : 50

→ 2015 : 26

→ 2014 : 13



Pour 2019, pensez à remettre vos pièges fin février début mars.

La mairie remercie les personnes ayant participé à la campagne de piégeage.



Naissances et mariages du 8 août au 27 décembre 2018

(pour les familles ayant donné leur autorisation)

Bienvenue à ...

- MAMBO Mina née le 08 août
- LE DUC GUILLOT Valentin né le 09 août
- VARENNES Lola née le 27 août
- HUBY Mathéo né le 1er septembre
- GUHUR Kelvin né le 02 septembre
- APPÉRÉ L'HELGUEN Maël né le 05 septembre
- LECAMUS Léana née le 10 septembre
- LEMAIRE Izac né le 21 septembre
- JAN Sacha né le 30 septembre
- PAOLINI Théo né le 10 octobre
- TOGNON Matéo né le 19 octobre
- VICHERAT Henri né le 28 octobre
- GILLET Léo né le 31 octobre
- PICHEREAU Emmy née le 1er novembre
- MULLER Ambre née le 03 novembre
- ALLANIC Aaron né le 10 novembre
- LEJA Hugo né le 27 novembre
- ROGER Camille née le 28 novembre
- ROGER Zoé née le 28 novembre
- PIQUET Louen né le 29 novembre
- MADEC Mathew né le 04 décembre

Félicitations aux nouveaux mariés

- RIEUX Benjamin et JOYEUX Léa
=> le 06 octobre 2018
- GOULARD Grégory et LE GUENANFF Mélody
=> le 18 août 2018
- PRUDHOMMEAUX Boris et LEMASLE Gaëlle
=> le 15 septembre 2018

Raisin d'Amérique : une plante à surveiller !

Le phytolaque (*Phytolacca americana*, également appelé Raisin d'Amérique ou Teinturier) est une plante originaire d'Amérique du Nord, introduite en France en tant que colorant et pour ses propriétés ornementales.

Les plantes exotiques envahissantes constituent une problématique de plus en plus préoccupante. L'ensemble des départements français est concerné. Certaines plantes jusqu'alors présentes ailleurs commencent à arriver en Bretagne. Parmi elles, il en existe qui sont particulièrement dangereuses pour la santé humaine.

Le Raisin d'Amérique est une espèce classée "à surveiller" en Bretagne. Dans d'autres régions de France, cette plante a envahi des milieux où il est difficile de limiter sa progression. Plusieurs foyers ont été recensés sur notre commune de Pluvigner.

Cette plante est entièrement toxique pour l'Homme et les animaux (la manipuler avec des gants permet de limiter les risques). Elle a une durée de vie de 3 à 10 ans, elle est résistante à l'ombre, au froid et même au feu. Elle s'installe dans les jardins, les friches, aux bords des champs...

Comment la reconnaître ?

- ✓ Tiges creuses, vertes puis rougeâtres l'été
- ✓ Feuilles ovales
- ✓ Taille : jusqu'à 3 m
- ✓ Floraison à partir de juin
- ✓ Fleurs en grappes, blanches ou rosâtres
- ✓ Baies d'environ 1 cm en grappes, devenant pourpres à noires à maturité



Photo : FREDON Bretagne (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles)

Il est difficile d'éliminer le Raisin d'Amérique quand il est installé dans un milieu : celui-ci prend vite le dessus sur le reste de la végétation. Éliminer les premiers plants permet donc d'éviter les risques de prolifération.

Comment lutter contre cette plante ?

L'arrachage à la bêche est le plus efficace.

Le fauchage permet de limiter le développement des plants, mais il doit être réalisé fréquemment pour épuiser les réserves de la plante

Un comportement responsable sur les routes

Sur les routes de campagne, les modes de déplacement peuvent varier considérablement : on se promène à pied, à vélo ou à cheval avant de rejoindre un chemin creux ou on circule en voiture, à moto, en camion ou en tracteur.

La vitesse et l'emprise sur les routes ne sont pas les mêmes.

La prudence et la bienveillance à l'égard de tous les usagers demeurent essentiels.

Le cas particulier de la boue sur les routes

Pendant la saison des ensilages, ponctuée par quelques périodes de pluie, avec le ballet des engins agricoles transportant la récolte, les routes deviennent boueuses et les conséquences peuvent être très graves.

Même constat sur les abords des chantiers de construction dans les nouveaux lotissements ou sur les terrains privés.

Le conducteur d'une voiture, le pilote d'une moto ou d'un scooter ou un cycliste arrivant sur cette chaussée glissante peut rapidement perdre le contrôle et... la vie.

L'article 591 de l'ordonnance sur la circulation routière est très clair : *"Le conducteur d'un véhicule évitera de salir la chaussée. Avant qu'un véhicule ne quitte un chantier, une fosse ou un champ, ses roues seront nettoyées. Les chaussées qui ont été souillées seront signalées aux autres usagers de la route et immédiatement nettoyées".*

L'obligation est contraignante mais trop peu de personnes la respectent.

Il est donc indispensable de nettoyer régulièrement la route afin d'éviter les accidents et ses différentes conséquences.

Votre responsabilité est engagée !



L'article 1382 du Code civil offre à la victime d'un accident d'obtenir des dommages et intérêts auprès de l'auteur de la faute.

Pour que la responsabilité soit engagée, trois conditions doivent être remplies : il faut une faute, un préjudice et un lien de causalité.

- ♦ La faute, c'est le fait de ne pas avoir nettoyé la route.
- ♦ Le préjudice, c'est la blessure corporelle et/ou les dégâts matériels.
- ♦ Le lien de causalité, c'est l'accident survenant en raison de la présence de boue sur la route.

Quand ces conditions sont réunies, le responsable peut être condamné à payer des dommages et intérêts.

C'est ce que prévoit l'article R 116-2-4 du code de la voirie avec une amende de cinquième classe allant de 1 500 à 3 000 euros.



Mais il est aussi impératif de signaler le danger en amont : des panneaux triangulaires réglementaires doivent être placés dans les deux sens de circulation à 150 mètres des endroits souillés.

Cela peut sauver des vies !

Attention aux faux sites administratifs !

Certaines démarches administratives sont proposées gratuitement par l'administration française sur des sites officiels. Elles permettent, par exemple, de consulter le nombre de points restant sur un permis de conduire, de demander un extrait d'acte de naissance, une carte grise ou un extrait de casier judiciaire.

Rien n'interdit cependant à un professionnel, même basé à l'étranger, ne dépendant d'aucune administration publique, de proposer ce service moyennant une contrepartie financière.

Pour faire face aux éventuelles arnaques, la DGCCRF (Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes) donne des conseils pratiques à suivre.



En cas de problème, vous pouvez prendre contact avec les services de la DGCCRF (www.economie.gouv.fr/dgccrf/) et les associations de défense des consommateurs de votre département.

Retrouvez les permanences des associations bretonnes sur www.mce-info.org, rubrique Pratique.

6 conseils pour éviter les arnaques

- **Toujours consulter le site officiel de l'administration française www.service-public.fr** qui recense tous les sites de référence en fonction des documents souhaités
- **Se renseigner auprès des sites officiels** avant de passer une commande et de donner ses coordonnées bancaires à un professionnel
- **Consulter les mentions légales du site** pour identifier sa nature et son exploitant, lire attentivement les conditions générales de vente (CGV) qui constituent le contrat liant le professionnel et le consommateur
- **Vérifier les adresses**, les sites officiels de l'administration française se terminant par **.gouv.fr** ou **.fr** et non pas par **.gouv.org**, **.gouv.com** ou **gouv**.

Attention aussi aux sites commerciaux qui essaient de tromper les consommateurs en prenant l'apparence d'un site officiel (usage du drapeau bleu-blanc-rouge, de la Marianne, référence à des ministères...)

- **Se méfier des premiers résultats de recherche** qui ne mettent pas forcément en avant les sites officiels (les référencement payants sont toujours signalés sur les moteurs de recherche par le mot annonce)
- **Vérifier le caractère payant ou non de la prestation proposée**

Accueillir un lycéen étranger avec le CEI

D'Allemagne, du Mexique ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI (Centre Echanges Internationaux). Ils viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour. Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles.

- **FINJA**, jeune Allemande de 16 ans, vit à Hambourg, et souhaite venir en France pour 6 mois à partir de Septembre 2019. Elle adore la musique et pratique le basson. Elle aime aussi peindre et dessiner, lire et se balader dans la nature. Elle rêve de trouver une famille chaleureuse pour l'accueillir les bras ouverts durant son séjour.
- **ANA CRISTINA**, jeune Mexicaine de 17 ans, souhaite venir en France pour 10 mois. Elle a de nombreux hobbies : le tennis, le volleyball, la danse, voyager, et aime jouer aux cartes. Elle aime notre culture et souhaite en découvrir davantage en vivant au sein d'une famille française.
- **MIYUKI**, jeune Japonaise de 16 ans, est passionnée par la culture française. Elle souhaite venir en France pour 10 mois à partir de Septembre 2019. Elle aime les arts plastiques, lire, le cinéma et la musique. Elle rêve de maîtriser la langue française.



Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi. A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir.

Si l'expérience vous intéresse, contactez :
Cathy LE BRUN
lebruncathy5@gmail.com - 06.33.67.00.19
Bureau Coordinateur CEI Saint-Malo
Vanessa Simon – 02.99.20.06.14
vanessa@cei4vents.com

Mise en place d'une taxe de séjour

La communauté de communes d'Auray Quiberon Terre Atlantique a dû prendre la compétence "tourisme" au 1^{er} janvier 2017, à la demande de l'Etat, dans le cadre de la loi Nôtre. Celle-ci prévoit en effet de renforcer le rôle des intercommunalités dans la mise en œuvre de la politique touristique qui devient une compétence obligatoire en matière de promotion du tourisme.

La commune de Pluvigner n'appliquait pas jusque-là de taxe de séjour. Or, avec la prise de compétence à l'échelle d'AQTA, il est devenu obligatoire de mettre en place une taxe de séjour harmonisée pour l'ensemble des 24 communes.

Avec plus de **11 millions de nuitées** par an, le Pays d'Auray, dont Pluvigner fait partie, est le **2^{ème} bassin touristique le plus fréquenté de Bretagne.**

Il attire à lui seul près de **10 % de la fréquentation régionale** ce qui représente, pour les professionnels, des retombées économiques très importantes.

Montant de la taxe de séjour par nuité :
de 20 centimes pour les campings 1* à 1,85 euros pour les hôtels 5*

Comment est collectée la taxe de séjour ?

Ce sont les hébergements classés et non classés, ainsi que les particuliers accueillant des touristes, qui collectent la taxe de séjour, selon 3 étapes :

1. Collecte de la taxe de séjour auprès des visiteurs hébergés
2. Déclaration chaque mois du nombre de nuitées sur le site : www.baiedequiberon.taxesejour.fr
3. Versement du montant en ligne, par prélèvement, ou par chèque tous les 4 mois



Tarifs, modes de calcul, simulateur, tutoriel...

Trouvez toutes les réponses et les outils sur <https://baiedequiberon.taxesejour.fr> ou contactez votre conseiller à baiedequiberon@taxesejour.fr

De nouveaux horaires pour la déchèterie

Afin d'améliorer l'accueil du public, d'optimiser le fonctionnement et de faciliter la compréhension des périodes d'ouverture, la Communauté de Communes a harmonisé, depuis le 1^{er} janvier dernier, les horaires de l'ensemble des 6 déchèteries du territoire.

Aussi, la déchèterie de Pluvigner sera ouverte : du lundi au samedi (sauf le jeudi) de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00 (sur l'ensemble de l'année). Fermée dimanches et jours fériés.

SIX DÉCHÈTERIES À VOTRE SERVICE

OUVERTES TOUTE L'ANNÉE DE 9H À 12H ET DE 13H30 À 18H

| | LUNDI | MARDI | MERCREDI | JEUDI | VENDREDI | SAMEDI | DIMANCHE |
|---|-------|-------|----------|-------|----------|--------|----------|
| BELZ - Kerdonnerc'h | Ouv | Ferm | Ouv | Ouv | Ouv | Ouv | Ferm |
| CARNAC - Montauban | Ouv | Ferm | Ouv | Ouv | Ouv | Ouv | Ferm |
| SAINTE-ANNE-D'AURAY Lescrezan | Ouv | Ferm | Ouv | Ouv | Ouv | Ouv | Ferm |
| PLUVIGNER - Bréventec | Ouv | Ouv | Ouv | Ferm | Ouv | Ouv | Ferm |
| QUIBERON - Le Manio | Ouv | Ouv | Ouv | Ferm | Ouv | Ouv | Ferm |
| CRAC'H - Le Solégen | Ouv | Ouv | Ouv | Ferm | Ouv | Ouv | Ferm |

• Ouvverte / • Fermée

Vous respirez peut-être du radon dans votre logement !

Le radon est un gaz radioactif d'origine naturelle inodore et incolore, présent principalement dans les sous-sols granitiques et volcaniques. La Bretagne est donc principalement concernée.

À l'air libre, ce gaz est dilué. Sa concentration est donc faible. Dans l'atmosphère plus confinée d'un bâtiment, il peut au contraire, s'accumuler et atteindre des concentrations élevées, notamment dans les logements. En France, il constitue la principale source d'exposition aux rayonnements ionisants et le second facteur de risque de cancer du poumon après le tabagisme. L'exposition simultanée au tabac et au radon multiplie le risque par 25. On estime qu'en Bretagne, 20% des cas de cancer du poumon seraient attribuables au radon.

Vous pouvez savoir si votre commune est à risque radon en consultant le site de l'IRSN (Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire) qui a établi une cartographie du potentiel radon des formations géologiques : www.irsn.fr (taper "potentiel radon" dans le moteur de recherche).

Depuis le 1^{er} juillet 2018, un propriétaire qui loue ou vend un logement dans une zone à risque radon est tenu d'informer les acquéreurs ou locataires du risque d'exposition au radon.

La seule manière de connaître la concentration en radon dans votre habitation est cependant d'effectuer des mesures à l'aide d'un détecteur (dosimètre radon) que vous placez vous-même dans votre logement. Celui-ci est très facile d'emploi et transite aisément par La Poste. Son prix est de 25 € environ. Vous pouvez le commander sur les sites Internet de sociétés spécialisées. L'Agence régionale de Santé Bretagne (ARS) propose une liste non exhaustive de fournisseurs de dosimètres sur son site Internet : www.bretagne.ars.sante.fr/le-radon.

Si les résultats de la mesure effectuée sont supérieurs à 300 Bq/m³, des méthodes existent pour réduire la concentration en radon (améliorer la ventilation, assurer l'étanchéification des voies d'entrée du radon : sous-sols, vides sanitaires, murs, planchers et passages de canalisations). Vous pouvez contacter un professionnel du bâtiment pour connaître les moyens les plus efficaces à mettre en œuvre.



Rn
radon

Mamm Gozh

Mercredi 31 octobre, les Mamm-Gozh ont fêté Halloween à la tombée de la nuit. Une déambulation costumée très suivie a eu lieu dans le parc du Lenno, à la lumière des citrouilles et sous l'œil malin des sorcières et autres petits monstres.

Les Mamm-Gozh avaient ouvert leurs ateliers créatifs à tous les jeunes Pluvignois qui le souhaitaient tous les après-midis des vacances scolaires. Une dégustation de soupe et autres gourmandises maison a clôturé cette soirée. Un grand merci aux Mamm-Gozh et aux enfants.

Prochain RDV aux jardins : samedi 23 février de 10h00 à 12h00

RDV au 09 Rue de St Georges à Pluvigner (et non pas au parc du Lenno)

→ Thème proposé : démonstration de taille de fruitiers



UNACITA

Union Nationale des Anciens Combattants d'Indochine des TOE et d'Afrique du Nord

A Pluvigner, l'association compte 160 membres. Elle participe aux diverses manifestations patriotiques et organise des sorties et repas.

→ **Information**

Les appelés en Algérie entre le 3 juillet 1962 et le 1^{er} juillet 1964 vont bénéficier de la carte du Combattant à compter du 1^{er} janvier 2019.

Ils sont vivement invités à adhérer à la section locale de l'UNACITA, tout comme les OPEX et les Soldats de France.

Contact :

heili.jacques@orange.fr
02 97 24 71 59

Les Kériolets de Pluvigner

Le club compte 380 licenciés et 20 équipes.

Les jeunes et l'école de football

Les jeunes ont débuté à la rentrée leur 2^{ème} saison depuis la dissolution du groupement. Ils sont sous la responsabilité de Jean-Paul Le Blay, secondé dans sa tâche par Jean-Michel Maincent et Fabien Audig.

L'effectif est en nette augmentation, car plus de 30 joueurs ont rejoint les équipes de jeunes par rapport à la saison passée. Sans doute un des effets de la Coupe du Monde !

La grande avancée est l'affectation des éducateurs dans les différentes catégories (chaque catégorie, des U6 aux U18 est encadrée par 1 voire 2 éducateurs diplômés).

- Les U6-U7 s'entraînent le mercredi matin avec Alain Annic et Stéphane Guéhenec
 - Les U8-U9 bénéficient des conseils de Mickaël Dagorne, Maxence Le Cam, Vincent Guéguen et Laurent Pasco
 - Les U10-U11 sont suivis par Edouard Da Costa, Thibault Le Moullec et Guy Le Mené
 - La catégorie U12-U13 comprend la nouvelle équipe féminine encadrée par Frédéric Le Bolay et Erwan Le Mestre tandis que Marc-Antoine Le Corre et Erwan Garrec s'occupent des 2 équipes de garçons.
- L'objectif de ces catégories est de prendre du plaisir dans le sport qu'ils ont choisi de pratiquer.



Les U11 à l'entraînement

- Les U14-U15 (2 équipes), sous la responsabilité de Jean-Louis Le Marrec, Jean-Jacques Quéré, Pierre-Alexandre Clément, Stéphane Kervadec et Renan Le Mestre réalisent une très bonne première partie de saison ; le maintien en élite départementale est acquis pour l'équipe 1.
- Les U16-U17-U19 (2 équipes également) sont coachés par Yannick Cailloce pour l'équipe 1 et par Fabien Le Pallec pour l'équipe 2 ; à l'issue de la première phase l'équipe 1 termine en haut du classement et accède à l'échelon supérieur.
- À noter également le rôle très important de Jacky Tual, entraîneur de tous les gardiens des catégories jeunes.



Les seniors

Le bilan sportif à mi-saison est très satisfaisant ; l'équipe fanion dirigée par Mickaël Orhant, entraîneur général, a subi une cure de rajeunissement à l'inter-saison. Elle occupe actuellement le haut du classement dans son championnat de régional 2. L'objectif de départ, qui était la première partie de tableau, est déjà atteint.

L'équipe 2, sous la responsabilité de Pierre-Yves Le Gourrierc, évolue en régional 3 et réalise également une très bonne première partie de saison. À noter que ce groupe, très jeune lui aussi, est en bonne voie d'atteindre son objectif initial qui est le maintien à ce niveau.

L'équipe 3, coachée par Gaël Le Gal, est composée d'un mélange d'anciens et de jeunes. Elle est tributaire des équipes 1 et 2. Son début de saison est néanmoins très correct et elle espère se maintenir en D2 à l'issue de son championnat.

Le club souhaite adresser un grand merci

- à tous ses dirigeants bénévoles: ceux qui encadrent les jeunes tous les samedis, les seniors tous les dimanches ainsi que ceux qui participent à l'organisation des manifestations.
- aux 4 arbitres officiels : Mathieu Le Blay, Gilles Le Gallo, Philippe Le Botlan et Frédéric François.
- à tous leurs sponsors pour l'aide financière nécessaire à l'achat d'équipements.
- à la municipalité pour les infrastructures mises à leur disposition

Les manifestations du club en 2019 :

- 16 et 17 février : Tournoi des jeunes en salle
- 21 avril - 28 juillet - 11 août : Troc et puces

LA TRIBUNE DE L'OPPOSITION



Bonjour à toutes et à tous,

CCAS - Foyer Logement

La directrice, Sophie Recoursé, a quitté ses fonctions. Son travail a été unanimement apprécié par les élus, le personnel et les résidents. Nous lui souhaitons bonne chance dans sa nouvelle vie, et souhaitons la bienvenue à Mme Estelle PLASSARD, sa remplaçante.

Banque alimentaire

Dans un contexte social particulier, les Pluvignois ont été encore plus généreux cette année, puisque la collecte a augmenté de 25 % par rapport à l'année dernière. Merci aux donateurs.

Zone de Bréventec

AQTA a décidé d'allouer la somme de 113 900 € à la commune pour la cession d'une parcelle de 20 340 m². Au départ, cette cession devait être gratuite. Qui ne demande rien...

Espace Saint-Michel

Projet toujours à l'étude et qui évolue lentement, mais sûrement...

Bonne année 2019 à toutes et tous !
Blead mat doh tout !

Pour les contacter :

par courrier à la mairie en indiquant "Pluvigner Autrement"

Les propos et analyses publiés dans cette page n'engagent que leurs auteurs.
Le Directeur de la publication.



De gauche à droite :
Jean-Marie Ménard,
Martine Le Cam,
Sandra Le Tarnec,
Stéphane Rio,
Alain Juif,
Bernard Robic,
Yvonnick Guéhenec.

• À propos de ... Lâchons-nous un peu

Bonnets rouges, gilets verts, gilets jaunes, gilets bleus, stylos rouges...
La France passe par toutes les couleurs !

Depuis quelques décennies, nos différents régimes politiques ont collé des rustines "court terme" sur un modèle social et sociétal très essoufflé.

Bien qu'en son temps la machine infernale de M. Guillotin ait travaillé à plein régime, nos manières de fonctionner n'ont pas radicalement changé.

Aujourd'hui nous ne parlons que de consommation, de croissance où l'argent Roi ne fait pas forcément le bonheur de tout le monde. Nous avons décrété que certaines valeurs humaines comme la sagesse, l'humilité, la spiritualité étaient dépassées...À voir ! Et dans la confusion de nos contradictions, nous sommes devenus des super-connectés déconnectés !

Entre la mondialisation, les lois européennes, le lobbyisme, la technocratie, la finance, quel est le réel pouvoir de décision de nos "politiques" nationaux ? De plus, sont-ils à notre écoute sur le terrain ?

Pour notre réconfort, un petit coup d'œil chez nos voisins allemands : vous savez sans doute que la Chancelière, Mme Merkel, fait elle-même ses courses chez les commerçants de son quartier et règle avec ses deniers personnels. Etonnant, non ? Exemple à suivre chez nous mais cela risquerait d'être dur dur pour certains...

Pour terminer ce propos, encore une question existentielle fondamentale : pour la galette des rois, êtes-vous pomme ou frangipane ?

Pluvigner Autrement



• Krampouezh ma mamm-gozh

"Ned eo ket berton ma mamm-gozh" Na lies e klevet ar bomm-se get tud 'zo goude dezhe bout heuliet ur gentel brezhoneg bennak er skol-noz. Dipitet int é tizoloiñ ne jaaj ket ar pezh a vez kinniget doc'h o c'hoant, ken birvidant marse, da dostaat arre doc'h amzer o yaouankiz tener. Desped, santimant bout forc'het, treiset zoken ken kreñv ma lak lod da chom a-sav: ne dalv ket ar boan din monet pelloc'h ma ne "glevan" ket ma mamm-gozh é komz din?... Dreist-pep-tra pa sonjer ne ranker ket en ober - poaniiñ da zeskiñ enta - evit derc'hel da vevñ. Kenavo! Troet ar c'hoant da froudenn ha da zour.

Dielfenniñ seurt emzalc'h n'heller ket ober na buan nag aes: kement a draoù a zo a-dreñv. Ned eo ket àr dachenn ar raezon en em gaver aze; àr hini ar galon, ne lâran ket. Ar yezh, ober get ur yezh - ar re ac'hanomp a ra get meur a unan hervez ar vuhez, an dud darempredet hag all, er goar mat - a c'hell bout, ivez, un afer a galon, a santimant; ur yezh a zo ul liamm, ul lusk davet an all, an nesañ. Emeur aze àr dachenn ar psikologouriezh, an emzalc'h.

Neozh, seul gwezh ma klevan an arguzenn-se n'hellan ket paraat a soñjal - hag a lâret a-wezhoù: «Ah, kram-pouezh ma mamm-gozh!... Na mat e oant 'velkent! Na pezh ur goust dezhe! Biskoazh goude n'em eus tañvaet kram-pouezh ken mat. -Met derc'hel a rit da zebriñ kram-pouezh memes tra, eme-c'hwiz?» Hag e ran, sur-mat! Ha divezh zoken, hep kaout ar santimant bout treisour e nep feson. Ret eo din anzav un dra: marse e oa ma mamm-gozh rouannez ar grampouezhouzed, met, evit lâret an traoù 'vel m'emaint, n'em eus ket dalc'het tamm soñj ebet a c'houst he c'hram-pouezh!... Kollet em eus ar goust anezhe, ya da !... Atav avat em eus soñj ag an ti d'an dias lec'h ma vezent graet, gwelet a ran ma mamm-gozh plegget àr an oaled a-dreist he filigoù, he hiviz kotoñs roz (àr gorv he hiviz e laboure abalamour d'ar wrez), he c'hlevet a ran é taranal àr ma lerc'h abalamour din bout kaset dezhi del sapin pe brinsad na oant ket sec'h a-walc'h, gwelet a ran ar balikenn é lardiñ ar grampouezhenn pe an ui é vonet àrnezhi... Ar goust anezhi am eus kollet avat... An darempred, an aergelc'h eo e talc'homp soñj anezhe ha nebeut a-walc'h a c'houst an traoù àr an teod; mamp tra eo evit ar parlant... Ken buan e vez ankouaet bouezh an dud goude o marv.

Evit distreiñ bremañ d'hor c'haoz, n'heller ket tamall da nep Yann animatour skol-noz pas tañvaat en e parlant-eñ "goust" brezhoneg ar vamm-gozh. Diraezon eo, aes eo goût. Ur parlant a zo tonket da dreiñ get ar bed, da chench; bout en gortoz ma ne ray a zo el lakaat da varv. Mard eo "klevet" brezhoneg ar vamm-gozh e glasker, gwell eo en em dreiñ davet trezol an enrolladennoù bet graet a-c'houde tost kant vlez 'zo. Mand eo kompren, tañvaat doare predeg ar vamm-gozh e venner, ret eo derc'hel er skol-noz - ha pelloc'h - rak aze emañ ar gwir alc'hwez a zigor dor bed hor gwiriad.

• Ah ! les crêpes de ma grand-mère !

"C'est pas le breton de ma grand-mère !" ... Un propos récurrent chez nombre d'étudiants, retraités souvent, récemment venus à l'école du soir de breton. La langue qu'on leur propose ne répond pas à leur attente !... Voilà qu'elle ne "résonne" pas comme ils l'avaient espéré. Dépit de constater la vanité d'espérer renouer, par les inflexions retrouvées d'une langue, avec un monde à jamais révolu ; sentiment de s'être fourvoyé. La déception est parfois si intense que certains décrochent sans plus attendre : pourquoi poursuivre, me casser la tête si je "n'entends pas ma grand-mère me parler" ?... Cette langue, je peux très bien m'en passer et continuer à vivre. Au revoir et merci ! J'abandonne...

Il ne s'agit pas ici de juger ce comportement : il requiert une véritable analyse. Il réfère à l'émotion, à l'intime plus qu'à la raison. La langue (celles et ceux d'entre nous qui en utilisent plusieurs en fonction des interlocuteurs, des lieux ou des circonstances le savent parfaitement) est un domaine où l'affectivité joue un rôle essentiel ; le langage n'est-il pas lien, relation à autrui ? Nous sommes bien sur le terrain de la psychologie, du comportement.

Pourtant, en entendant le propos mentionné plus haut, jamais je ne puis m'empêcher de penser et bien souvent de m'exclamer : "Ah ! les crêpes de ma grand-mère!... Quelle saveur, tout de même !!... Non, jamais je n'en ai mangé d'aussi bonnes depuis qu'elle est morte". Mais, des crêpes, vous continuez à en manger, non ? me direz-vous. Et comment donc ! Et cela sans remords ni honte de trahir le savoir-faire de ma grand-mère !... D'ailleurs, autant l'avouer : peut-être la chère femme était-elle la reine des crêpières, mais, je le reconnais sans détour, je n'ai aucun souvenir du... goût de ses crêpes !... Plus le moindre !... Je me rappelle parfaitement la maison d'en bas où elle œuvrait ; je la revois dans sa combinaison de coton rose (la tenue dans laquelle elle travaillait pour contrer la chaleur émanant du foyer) ; je l'entends me gourmander à cause des aiguilles de pin ou des brisées que je viens de lui apporter ; je vois le beurre fondre sur la crêpe et la palikenn étalant l'œuf dessus... Quant au goût de la crêpe, je n'en sais plus rien... Nous nous souvenons des circonstances, d'une atmosphère, d'une intimité bien plus que du réel goût des choses dans la bouche. Il en va de même du son d'une langue : on oublie si vite les inflexions de voix de quelqu'un après sa mort.

Accuser alors le premier animateur d'école du soir venu de ne pas éveiller, par son parler, le souvenir de sa grand-mère à soi est évidemment totalement infondé. D'autant moins qu'une langue se transforme avec le temps ; la vouloir immuable est la souhaiter morte ! Si on désire "entendre" le breton de sa grand-mère, il faut se tourner vers le trésor des enregistrements réalisés. Si on désire comprendre ce que véhiculait le discours de sa grand-mère, il faut persévérer à l'école du soir et aller plus loin encore ; au bout de cet effort d'apprentissage se trouve la clé qui donne accès, non pas à la seule voix (que nous n'entendons d'ailleurs plus), mais au monde de la grand-mère : à nos racines.

Cette page vous est présentée par Kerlenn Sten Kidna - An Alre dans le cadre d'une convention avec la commune.

Kerlenn Sten Kidna : école du soir et activités en breton pour adultes dans le pays d'Auray

02.97.29.16.58 - STENKIDNA2@wanadoo.fr
www.kerlenn-sten-kidna.com

Agenda

Février 2019

- 2 FEST NOZ de l'APEL Saint-Guigner - 21h00 - Salle Le Borgne
- 2 CONCERT de fin d'étude de Bleuenn Belz - 20h30 - Salle de la Madeleine
- 3 SPECTACLE DE MARIONNETTES "Mon ami Pierrot" - 11h et 16h - Ass. Bout Chou et Cie - Salle de la Madeleine
- 7 AUDITION des classes de guitares et batteries - 18h00 - Salle Kozh Kastell
- 8 CONFERENCE "Le Pamir oriental" par Cap Monde - Action Culturelle - 20h30 - Salle de la Madeleine
- 10 ENTRE 10 ET 12, animation proposée par Pluvigner-Patrimoines - 10h - Salle de la Madeleine
- 12 PERMANENCE Accueil Entraide Solidarité - 9h à 17h - Local AES Parking Ecole maternelle J. Rollo
- 13 VEHICULES ANCIENS - exposition et rassemblement de passionnés - esplanade de la mairie - 10h30 à 12h00
- 16 TOURNOI FOOT EN SALLE - Club des Kériolets - Complexe sportif du Goh Lanno
- 17 THEATRE "Léonie est en avance" par Les Arts et les Autres - Action Culturelle - 17h00 - Salle de la Madeleine
- 23 LOTO de l'APEL Saint-Guigner - ouverture des caisses à 18h - Salle Le Borgne
- 23 ANIMATIONS STRUCTURES GONFLABLES - Amicale laïque de l'école J. Rollo - Salle B. Ulvoas - Goh Lanno
- 23 RENDEZ-VOUS AUX JARDINS - RDV 10h, 9 rue St Georges - Mamm Gozh
- 24 BAL - Club des bons Amis - Le Borgne

Mars 2019

- 8 REUNION PUBLIQUE présentation Village des Possibles - 20h00 - Salle de la Madeleine
- 9 PERMANENCE Accueil Entraide Solidarité - 9h à 17h - Local AES Parking Ecole maternelle J. Rollo
- 10 VEHICULES ANCIENS - exposition et rassemblement de passionnés - esplanade de la mairie - 10h30 à 12h00
- 10 BAL du Club des séniors du Tanin - Salle Le Borgne
- 10 ENTRE 10 ET 12, animation proposée par Pluvigner-Patrimoines - 10h - Salle de la Madeleine
- 16 FESTIVAL MELISCENES "Clic" - Cie les fourmis dans la lanterne - Action Culturelle - Salle de la Madeleine
- 17 FEST DEIZ de Koad Ha Mor - 14h30 - Salle de la Madeleine
- 23 LOTO de l'APEL Sainte-Anne - Salle Le Borgne
- 23 OPERATION FERRAILLE - Amicale laïque de l'école J. Rollo - Parking Entreprise Rivallin
- 24 TROC ENFANCE - Association La maison des mille pattes - Chapiteau de la Madeleine
- 24 THEATRE "Du vent dans les branches" - Théâtre des Sables Blancs - Action Culturelle - 17h - Salle de la Madeleine
- 30 BAL de Breizh Country Danse - Salle Le Borgne

Avril 2019

- 3 COLLECTE DE SANG - 15h00 - 19h00 - Ancien restaurant scolaire, rue Kériolets
- 6 LOTO du Club des supporters de l'A.S. Pluvigner - Salle Le Borgne
- 7 THEATRE MUSICAL "Poussières de mots" par les Pipelettes - Action Culturelle - 17h - Salle de la Madeleine
- 13 PERMANENCE Accueil Entraide Solidarité - 9h à 17h - Local AES Parking Ecole maternelle J. Rollo
- 14 VEHICULES ANCIENS - exposition et rassemblement de passionnés - esplanade de la mairie - 10h30 à 12h00
- 20 CHASSE A L'OEUF de l'Amicale laïque de l'école J. Rollo - Chapiteau de la Madeleine
- 21 TROC ET PUCES du Club des Kériolets - Terrain en Herbe, Goh Lanno
- 22 LOTO du Club A.S Pluvigner - Salle Le Borgne
- 27 THEATRE "L'antichambre" par le Pré en Bulles - Action Culturelle - 20h30 - Salle de la Madeleine
- 27-28 BRADERIE de l'association Accueil Entraide Solidarité (A.E.S) - Chapiteau de la Madeleine

"Pluvigner Infos"

- Editeur : Mairie de Pluvigner
- Directeur de la publication : Gérard PILLET, maire
- Réalisation de la publication : Service communication, Mairie de Pluvigner - info@pluvigner.fr
- Impression : IOV Communication - 56610 Arradon
- Dépôt légal 1^{er} trimestre 2019 - N°1630